



 **Adresse :** 387, rue Beaubien Est

Nouvel ajout au système d'alarme-incendie

L'OMHM continue de moderniser son système d'alarme-incendie. Un ouvrier entrera dans certains logements pour ajouter un détecteur de fumée. Cet ajout rendra le système d'alarme-incendie plus performant. Si votre logement n'est pas visé par ces travaux, c'est que l'installation de votre détecteur de fumée est conforme à la réglementation en vigueur.



Travaux prévus

- Un détecteur de fumée supplémentaire sera installé dans le corridor des logements se terminant par 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12 et 13.



Calendrier

Du 28 mars
à la fin d'avril 2022



Horaire

Du lundi au vendredi,
entre 7 h et 17 h.
Les rendez-vous sont pris
à partir de 8 h.



Entrepreneur

Landreville Électrique inc.



Impliquez-vous

ce que vous devez faire

1. **Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble et sur la porte de votre logement** pour de l'information générale.
2. Lorsqu'il sera temps d'effectuer les travaux chez vous, l'entrepreneur vous préviendra **au moins 48 heures à l'avance**, en **plaçant un avis sur la porte de votre logement**.
3. Soyez **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.
4. Si vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et que vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer, **informez-en les ouvriers** ou votre agente de liaison, le plus rapidement possible.

pourquoi des travaux

L'OMHM réalise des travaux afin de poursuivre la mise aux normes de son système d'alarme-incendie. Ils lui permettront aussi de se conformer aux nouvelles exigences du Service de sécurité incendie de Montréal.

Nous sommes très sensibles à la situation entourant la pandémie et nous continuons de prendre toutes les précautions pour assurer votre santé et votre sécurité. Pendant les travaux, les ouvriers doivent respecter les consignes sanitaires en vigueur. Le contremaître de l'entrepreneur doit faire respecter ces consignes.

Investissements : Près de 24 000 \$

Merci pour votre patience et votre collaboration !

Des questions concernant le chantier ?

JULIE CHALIFOUR

Agente de liaison | 514 868-4927 | julie.chalifour@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec